



OAS, un passé très présent

Réalisation Djamel Zaoui
France / 2007 / Documentaire / 52 mn

Image Dominique Coppin

Son Eric Rattenni

Montage Bruno Brabay

Production Leitmotiv Production (10 avenue de la libération 87000 Limoges Tél : 05 55 33 77 84
- Mail : leitmotivproduction@gmail.com), BeurTV La chaîne méditerranée (Mail : contactbeurtv@hotmail.com), ASTV (Mail : astv@ville-grande-synthe.fr)

Distribution Leitmotiv Production

Synopsis Quel statut pour les victimes quand les bourreaux sont traités en héros ?

De 1961 à 1962, l'Organisation Armée Secrète (OAS) assassina au nom de l'Algérie française plus de 2700 personnes, des serviteurs de l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions, mais aussi aveuglement, des anonymes ; plasticages, attentats à la voiture piégée, mitraillages en pleine rue...

OAS, un passé très présent revient sur deux assassinats :

- celui de Roger Gavoury commissaire central d'Alger, dont l'appartement est plastiqué le 31 mai 1961
- et ceux de six inspecteurs de l'Education nationale, directeurs de centres sociaux éducatifs, le 15 mars 1962 . Il s'agit de :
 - *Marcel Basset*, directeur du Centre de formation de l'Éducation de Base à Tixeraine (CSE d'Algérie),
 - *Robert Eymard*, ancien instituteur et chef du bureau d'études pédagogiques aux CSE,
 - *Mouloud Feraoun*, directeur adjoint au chef de service des CSE, ancien instituteur et écrivain,
 - *Ali Hammoutène*, inspecteur de l'Education Nationale, Directeur adjoint aux CSE et ancien instituteur,
 - *Max Marchand*, inspecteur d'académie, chef de service aux CSE et ancien instituteur,
 - *Salah Ould Aoudia*, ancien instituteur et inspecteur des centres de la région Alger Est. (dont Mouloud Feraoun, qui était aussi écrivain).



Dans son documentaire, Djamel Zaoui laisse la parole à deux des fils des victimes. Le temps du deuil est révolu, a cédé la place à celui des

revendications. Celles toutes légitimes de ne pas voir les bourreaux de leur père honorés, non plus seulement par des groupuscules nostalgiques de l'Algérie française mais par la République elle-même.

Dans le communiqué de presse, qui présente son film, Djamel Zaoui écrit : *L'Etat français amnistie, réhabilite, dédommage et rend honneur à ceux qui hier ont voulu l'abattre.*

Peuple et Culture a demandé à Djamel Zaoui de préciser ces termes.

- **L'Etat français amnistie**
Depuis la fin de la guerre plusieurs lois d'amnistie ont été promulguées à la faveur des anciens de l'Algérie française. De 1964 à 1974, six décrets ont conféré année par année, l'impunité aux tortionnaires et aux putschistes d'Alger. En 1968, le Général de Gaulle a prononcé l'amnistie pour certains des anciens généraux putschistes. Mitterrand a également amnistié. Tous les présidents depuis 1962 ont prononcé des amnisties. Gauche et droite confondues.
- **L'Etat français réhabilite**
La réhabilitation consiste à recouvrer ses droits de citoyen perdus suite à des condamnations. On a commencé à réhabiliter les plus "gros" et au fil des années on est descendu d'un cran à chaque fois.
- **L'Etat français dédommage**
En 1982 les officiers putschistes bénéficièrent de la reconstitution de leur carrière profitant ainsi d'une confortable retraite.
Puis il y eut, l'article 13 de la loi du 23 février 2005 sur le rôle positif de la colonisation. Cet article prévoit de dédommager les anciens de l'Algérie française qui étaient en prison ou en fuite dans l'Espagne de Franco ou l'Amérique Latine des généraux. Durant ces années, ils n'ont pas pu travailler et donc cotiser pour leur retraite. Le gouvernement a créé une commission avec à sa tête, l'ancien chef des Commandos Delta de l'OAS de la région d'Oran.
- **L'Etat français rend honneur**
En ce qui concerne « rendre honneur », ce sont les élus de la République qui se chargent de ce travail selon leurs convictions politiques ou le poids électoral des anciens de l'Algérie française sur leurs communes (sud de la France). Car il ne faut pas oublier que le premier nom de l'OAS est le Front National Français. En 1962, la quasi totalité des anciens de l'Algérie française se sont installés dans le sud. On les retrouve en 1965 pour la candidature d'extrême-droite de Tixier Vignancourt à la présidence de la République (l'avocat les avait défendus lors de leurs procès). On les retrouve à la création du Front National et ils participent au choix de Le Pen comme président du FN. En effet, Le Pen avait défendu leurs intérêts à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui d'anciens OAS sont dans le bureau politique du FN. Nombre d'entre eux sont aussi devenus des élus. Ils représentent un poids électoral important dans nombre de villes du sud.eur